HostOn · Alin Ghiorghiu (Einzelunternehmen)
UID CHE-250.946.601 MWST · Handelsregister CH-020.1.094.459-1
Schürbungertweg 10, 8302 Kloten, Schweiz
info@hoston.ch

CONTRAT-CADRE DE SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE SERVICES INTERNET

N° du · version 2026-11-10

Traduction à titre d'information. Seule la version allemande fait foi.

1. Parties

HostOn · Alin Ghiorghiu (Einzelunternehmen), Schürbungertweg 10, 8302 Kloten, Schweiz, IDE CHE-250.946.601 MWST, n° au registre du commerce CH-020.1.094.459-1, e-mail info@hoston.ch, ci-après **«HostOn»** ou «le prestataire»,

et

..... (particulier / entreprise), domicile ou siège, IDE (pour les entreprises), e-mail, téléphone, ci-après **«le client»**.

2. Objet du contrat

HostOn fournit au client les prestations qu'il a commandées dans l'espace client my.hoston.ch. Le forfait, les ressources, la durée et le prix de chaque prestation figurent dans les annexes du présent contrat : annexe 1 – hébergement web et WordPress, annexe 2 – forfaits e-mail, annexe 3 – serveurs VPS, annexe 4 – domaines, annexe 5 – certificats SSL et prestations complémentaires, annexe 6 – hébergement revendeur.

3. Éléments du contrat

Font partie du contrat, dans l'ordre de priorité suivant : (1) les accords individuels conclus par écrit ; (2) les annexes du présent contrat (description de la prestation et prix au moment de la commande) ; (3) les dispositions particulières B1–B7 des conditions générales (CG) ; (4) les autres chiffres des CG ; (5) les règles d'utilisation. Le présent contrat-cadre consigne l'accord sous une forme claire et ne crée aucune obligation supplémentaire ; en cas de doute, les CG prévalent. Les versions en vigueur le jour de la commande s'appliquent. La déclaration de protection des données informe sur le traitement des données personnelles.

4. Conclusion du contrat

4.1. Le contrat est conclu par voie électronique : lors de la commande, le client confirme en cochant une case qu'il a lu et accepte le présent contrat et les CG, puis finalise la commande dans l'espace client. Le contrat est conclu dès que HostOn confirme la commande par e-mail ou met la prestation à disposition ; le paiement de la facture le confirme. Une signature manuscrite n'est pas nécessaire, aucune forme particulière n'étant prescrite pour ce contrat (art. 11 CO).

4.2. HostOn conserve la preuve de l'acceptation (date, heure, adresse IP) et met le contrat à disposition dans l'espace client pendant toute la durée du contrat.

5. Durée, renouvellement et résiliation

5.1. La durée commence avec la mise à disposition de la prestation et correspond à la durée indiquée dans l'annexe. À défaut de résiliation, le contrat est renouvelé automatiquement pour la même durée.

5.2. Le client peut résilier à tout moment pour la fin de la durée dans l'espace client, via «Demande d'annulation du compte» du service concerné ; la résiliation doit parvenir au plus tard 14 jours avant l'échéance. HostOn peut résilier par e-mail avec le même délai.

5.3. Les montants déjà payés ne sont pas remboursés au prorata en cas de résiliation, sauf droit de rétractation (chiffre 9) ou disposition légale impérative contraire. La résiliation extraordinaire et les effets de la fin du contrat sont régis par les CG.

6. Prix et paiement

6.1. Les prix figurent dans les annexes et sur la facture. Ils s'entendent en francs suisses (CHF), TVA légale comprise (actuellement 8,1 %) lorsqu'elle est due. Les prestations sont facturées d'avance pour la durée choisie.

6.2. Pour les forfaits d'hébergement web, WordPress, VPS et e-mail, le prix convenu à la conclusion du contrat s'applique à chaque renouvellement tant que le contrat est renouvelé sans interruption dans le même forfait (garantie de prix selon les CG). Les prix des domaines peuvent être adaptés en cas de hausse des prix du registre, avec un préavis d'au moins 30 jours.

6.3. Si une facture n'est pas payée à l'échéance, le client est en demeure sans rappel : la prestation peut être bloquée dès 10 jours, des frais de rappel de CHF 20.– sont perçus dès 14 jours et le contrat peut être résilié dès 30 jours. Un intérêt moratoire de 5 % l'an est dû.

7. Obligations des parties

7.1. HostOn fournit les prestations avec soin et selon l'état actuel de la technique. Une valeur de disponibilité en pourcentage n'est due que si elle a été convenue expressément par écrit ; la page «Disponibilité et niveau de service» décrit la surveillance, la maintenance et les sauvegardes.

7.2. Le client utilise les prestations de manière licite et conformément aux CG et aux règles d'utilisation, maintient à jour les logiciels installés, utilise des mots de passe sûrs, tient ses coordonnées à jour et sauvegarde lui-même régulièrement ses données importantes. Il répond des contenus et de tous les actes effectués avec ses identifiants.

8. Responsabilité

HostOn répond sans limite des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave, des dommages corporels et dans la mesure où le droit impératif prévoit une responsabilité. Pour les dommages directs et prouvés causés par négligence moyenne, la responsabilité est limitée, par année contractuelle, au montant payé par le client au cours des 12 mois précédents pour la prestation concernée, au maximum CHF 10'000.–. Pour le reste, la responsabilité est exclue dans la mesure permise par la loi, notamment pour la négligence légère, les dommages indirects et consécutifs ainsi que les pertes de données qui auraient pu être évitées par une sauvegarde propre (détails dans les CG).

9. Droit de rétractation

HostOn accorde volontairement un droit de rétractation de 14 jours à compter de l'envoi des accès pour la première commande d'un forfait d'hébergement web, WordPress, e-mail ou VPS par client et par type de produit. Sont exclus les domaines, les certificats SSL émis, les renouvellements et les mises à niveau ainsi que les prestations qui n'appartiennent pas à ces types de forfaits (p. ex. l'hébergement revendeur). Si un domaine était inclus gratuitement, son prix normal est déduit du remboursement ; le domaine reste enregistré. Conditions et formulaire type : page «Droit de rétractation». Les droits impératifs plus étendus sont réservés.

10. Protection des données et communications

Les données personnelles sont traitées conformément à la déclaration de protection des données de HostOn. Pour les données personnelles que le client enregistre dans ses prestations, HostOn agit en tant que sous-traitant selon les CG. Les communications se font par e-mail à l'adresse enregistrée dans l'espace client et par tickets de support ; l'e-mail vaut forme écrite.

11. Modifications

HostOn peut adapter les CG, les règles d'utilisation et le présent contrat moyennant un préavis d'au moins 30 jours par e-mail et sur hoston.ch. Si les modifications désavantagent sensiblement le client, il peut résilier le contrat concerné pour la date d'entrée en vigueur et obtient le remboursement au prorata des montants payés pour la durée restante. La garantie de prix n'est pas affectée.

12. Droit applicable et for

Le contrat est soumis exclusivement au droit suisse, à l'exclusion des règles de conflit de lois et de la Convention de Vienne (CVIM). Le for exclusif est à Kloten ; pour les consommatrices et consommateurs, les fors impératifs de leur domicile s'appliquent en outre. Seule la version allemande du présent contrat fait foi ; les traductions sont fournies à titre d'information.

Acceptation du contrat

Le contrat est conclu par voie électronique en cochant la case lors de la commande et confirmé par le paiement de la facture. Dans le contrat établi dans l'espace client figurent ici les données de l'acceptation (date, heure, adresse IP, facture payée).

Annexe 3 – Serveurs VPS

au contrat n°

Prestation : · Domaine : · Durée : · Premier paiement : · Renouvellement :

1. Le VPS est un serveur virtuel (KVM) disposant des ressources garanties indiquées lors de la commande et d'un accès root complet. Il est proposé non géré («unmanaged») : le client est seul administrateur de son serveur.
2. L'installation, la configuration, les mises à jour, le pare-feu, la surveillance et les sauvegardes incombent au client. HostOn ne sauvegarde les données du VPS que si une option de sauvegarde a été commandée. Les adresses IP attribuées restent la propriété de HostOn.
3. En cas d'attaques, de systèmes compromis ou d'abus, HostOn peut déconnecter ou arrêter immédiatement le serveur. Après la fin du contrat, les disques virtuels sont supprimés au plus tôt 7 jours plus tard. Le droit de rétractation est régi par le chiffre 9.